

SEINE-ET-MARNE NUMERIQUE

RAPPORT

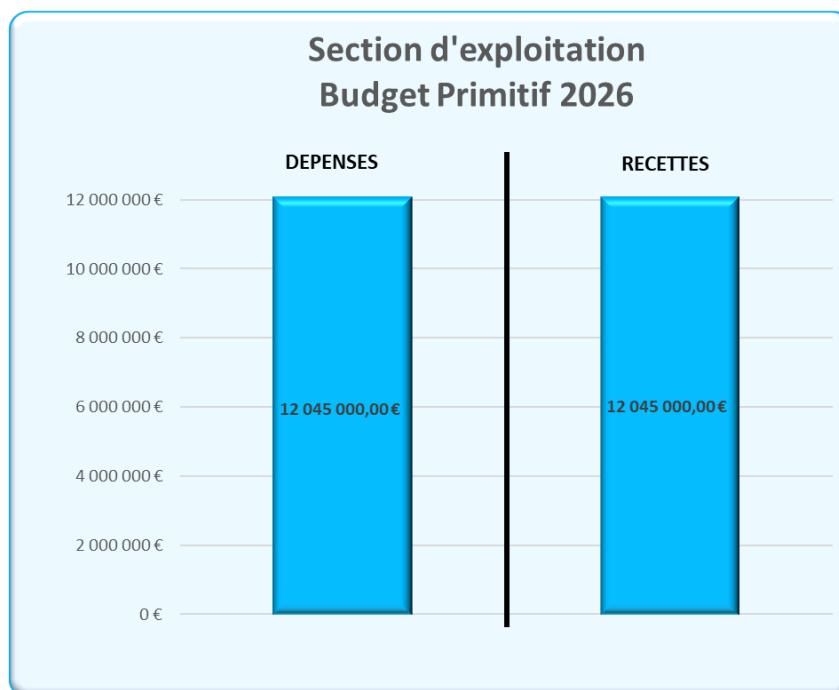
Comité syndical du 10 décembre 2025

RAPPORT N° DCS2025-031

Objet : Budget « Aménagement et services numériques » - Approbation du Budget Primitif 2026

Lors du Comité syndical du 15 octobre 2025, les élus ont pris acte du Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'année 2026. Il convient désormais d'adopter le budget primitif du budget annexe « Aménagement et services numériques » pour l'exercice 2026.

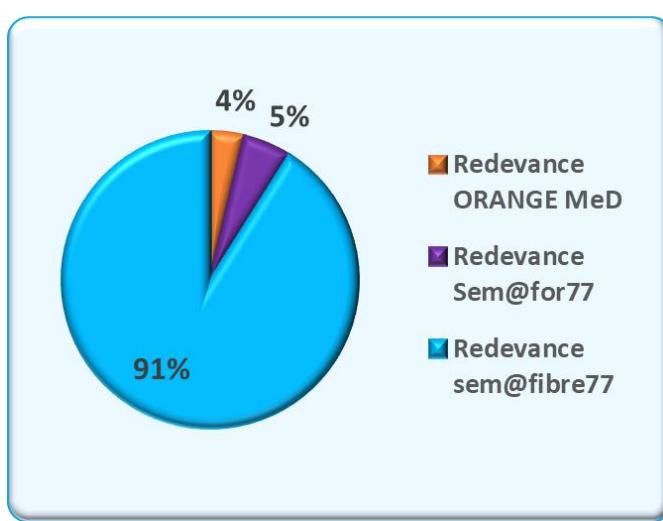
SECTION D'EXPLOITATION



1. Recettes d'exploitation :

		Pour rappel Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026
Total recettes d'exploitation		10 055 000,00 €	12 045 000,00 €
002	RESULTAT REPORTÉ DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 740 000,00 €	4 845 000,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000,00 €	200 000,00 €
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	5 300 000,00 €	7 000 000,00 €

a. Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante



Les redevances perçues par Seine-et-Marne Numérique sont la principale ressource de la section d'exploitation. Elles sont estimées pour 2026 à **4 845 000,00 €** réparties comme déterminé ci-après.

Les redevances perçues de la part d'Orange sont consécutives à l'application du contrat PRM-MeD (offre régulée) conclu avec le Syndicat, pour un montant de 180 000 €.

Les redevances perçues de SM THD (4 410 000 €) et de Sem@for77 (255 000 €) sont issues de l'application des contrats de DSP (contribution aux frais de contrôle et redevance d'affermage).

b. Chapitre 77 –Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels 2026 sont estimés à 200 000 € et correspondent à de nouveaux remboursements des charges du réseau sem@fibre77 payées par le Syndicat dans l'attente de leur transfert vers le délégataire SM THD.

c. Chapitre 042 – Opération d'ordre entre section

Ce chapitre comprend deux articles :

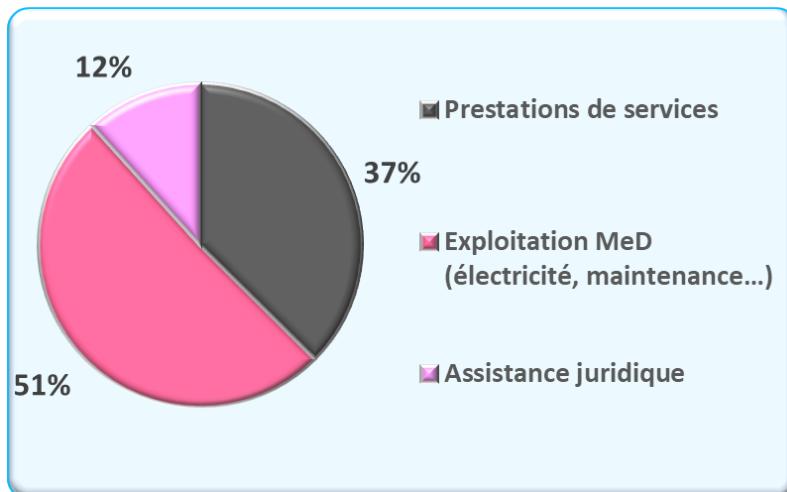
- Le 777 pour la reprise des subventions d'investissement reçues (les subventions transférées par le Département à la création du Syndicat, et celles perçues de l'ensemble des financeurs dans le cadre des programmes de Montée en Débit et de déploiement FttH). Le montant de reprise est estimé à **6 700 000,00 €** en 2026.
- le 722 permettant de faire porter sur la section d'investissement le coût du personnel remboursé au budget principal mais n'intervenant que sur la partie affermée. **(300 000,00 €)**.

2. Dépenses d'exploitation :

		Pour rappel Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026
	Total dépenses d'exploitation	10 055 000,00 €	12 045 000,00 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	860 000,00 €	594 000,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	660 000,00 €	800 000,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000,00 €	10 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	1 100 000,00 €	900 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 000,00 €	1 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 900 000,00 €	6 240 000,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 500 000,00 €	3 500 000,00 €

Il est proposé d'adopter les crédits de dépenses d'exploitation comme suit.

a. Chapitre 011 - Charges à caractère général



Les dépenses de ce chapitre s'élèvent à **594 000 €** et se répartissent ainsi :

- **144 000 €** de dépenses de prestations de services correspondant aux différents prestataires en soutien du Syndicat dans le contrôle et le suivi des DSP, comme les assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) technico-économique et financier, titulaires de marchés publics passés avec Seine-et-Marne Numérique.

- Le programme de Montée en Débit représente 59 % des dépenses à caractère général soit 350 000 €. Ce sont principalement des dépenses d'électricité, de maintenance des infrastructures de collecte optique et des armoires, et de location de fourreaux Orange.
- Les crédits comprennent également 100 000 € au titre de l'assistance juridique.

b. Chapitre 012 - Charges de personnel

En application de la délibération n° DCS2024-022 du 16 octobre 2024, le remboursement des charges de personnel du budget principal par le budget annexe est estimé à **800 000 €** en 2026.

c. Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

10 000 € sont prévus au chapitre 65 pour d'éventuelles redevances pour brevets, licences, marques.

d. Chapitre 66 – Charges financières

Le montant des intérêts d'emprunt pour 2026 est de **900 000 €**. Il concerne les intérêts de l'emprunt Banque Postale, de la Caisse des Dépôts et Consignations, et du Crédit Foncier (initialement Caisse d'Epargne).

e. Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

1 000,00 € de crédits sont inscrits en charges exceptionnelles dans le cas où des pénalités ou intérêts moratoires viendraient à être appliqués au Syndicat.

f. Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement

Le Syndicat procède tous les ans à un virement de crédits vers la section d'investissement afin de financer les dépenses d'investissements, dont le remboursement du capital de l'emprunt. Le virement prévu au budget primitif 2026 est de **6,240 M€**.

g. Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre section

L'amortissement des investissements 2026 est estimé à **3 500 000 €**. Il s'agira pour cette année des immobilisations transférées du Département à la création du Syndicat, des investissements de Montée en Débit et des investissements des marchés de travaux FttH.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour rappel, les tableaux ci-après, votés lors de la délibération de modification des Autorisations de Programme DCS2025-030, donnent le montant des dépenses par opération :

AP 2020-2027 « Premier déploiement »

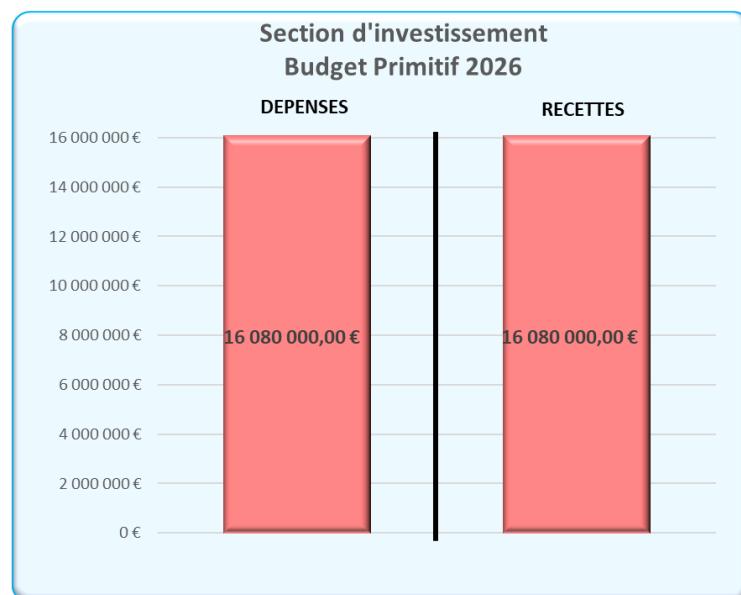
	<2025	2025	2026	2027
	Exécution	CP Prévisionnel	CP Prévisionnel	CP Prévisionnel
TOTAL AP PREMIER DEPLOIEMENT HT	123 899 924 €	3 729 705 €	1 200 000 €	4 209 666 €
<i>SEMAFIBRE 1 (M1V1) Concessif</i>	22 342 356 €	2 000 000 €	0 €	3 308 450 €
<i>SEMAFIBRE 2 Raccordements Finals</i>	32 961 350 €	0,00 €	0 €	901 216 €
<i>SEMAFIBRE 3 (M1V2) affermage</i>	68 596 218 €	1 729 705 €	1 200 000 €	0 €

AP 2023-2027 « Sites isolés »

	2023/2024	2025	2026	2027
	Exécution	CP Prévisionnel	CP Prévisionnel	CP Prévisionnel
TOTAL AP SITES ISOLES HT	2 102 744 €	6 346 436,76 €	5 000 000 €	14 830 072 €
<i>Déploiement - Sites isolés</i>	2 102 744,11 €	6 346 436,76 €	5 000 000,00 €	14 830 072,13 €

AP 2025-2029 « Réseau Sem@Connect77 »

	2025	2026	2027	2028	2029
	CP Prévisionnel	CP Prévisionnel	CP Prévisionnel	CP Prévisionnel	CP Prévisionnel
TOTAL AP	420 000 €	220 000 €	2 175 000 €	1 420 000 €	1 100 000 €
<i>Déploiement réseau d'objets connectés</i>	420 000,00 €	220 000,00 €	2 175 000,00 €	1 420 000,00 €	1 100 000,00 €



En cohérence avec les Autorisations de Programme ci-dessus, les crédits budgétaires de la section d'investissement pour 2026 sont fixés comme suit.

1. Dépenses d'investissement :

		Pour rappel Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026
Total dépenses d'investissement		18 415 000,00 €	16 080 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 300 000,00 €	2 310 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000,00 €	30 000,00 €
	<i>Immobilisation incorporelles Hors Opérations</i>	10 000,00 €	10 000,00 €
	<i>Immobilisation incorporelles réseau objets connectés Sem@Connect7</i>	0,00 €	20 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	415 000,00 €	520 000,00 €
	<i>Immobilisation incorporelles Hors Opérations</i>	415 000,00 €	320 000,00 €
	<i>Immobilisation incorporelles réseau objets connectés</i>	0,00 €	200 000,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 328 163,94 €	6 220 000,00 €
	<i>Immobilisations en-cours Hors opérations</i>	4 788,94 €	20 000,00 €
	<i>Immobilisations en-cours Opération Sem @fibre77 affermage</i>	2 323 375,00 €	1 200 000,00 €
	<i>Immobilisations en-cours Opération Sites isolés</i>	5 000 000,00 €	5 000 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	3 061 836,06 €	0,00 €
	<i>Autres immobilisations financières Opération Sem @fibre77 1er équipement</i>	3 001 081,06 €	0,00 €
	<i>Autres immobilisations financières Opération Sem @fibre77 Raccordement</i>	60 755,00 €	0,00 €
	<i>Autres immobilisations financières Hors opérations</i>	0,00 €	0,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	5 300 000,00 €	7 000 000,00 €

a. Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

Les **2,310 M€** de crédits du chapitre 16 sont destinés au remboursement de la dette. Ils comprennent 833 K€ pour le remboursement de l'emprunt Banque Postale, 625 K€ pour le remboursement de l'emprunt CDC, ainsi qu'une provision de 830 K€ pour le dernier emprunt au Crédit Foncier.

b. Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles

Une provision de **30 000 €** est inscrite au chapitre 20 comprenant 10 000 € Hors opération et 20 000 € au titre du réseau Sem@connect77 pour l'acquisition de nouvelles licences pour le déploiement des antennes LOR@.

c. Chapitre 21 – immobilisations corporelles

Le chapitre des immobilisations corporelles est doté de 520 000 € pour pourvoir les projets suivants : d'une part, 320 000€ hors opérations pour le déploiement du dispositif de pièges photographiques permettant de lutter contre les dépôts sauvages de déchets et d'autre part, 200 000 € afin de permettre le déploiement du réseau Sem@Connect77.

d. Chapitre 23 – Immobilisations en-cours

Le chapitre 23 « immobilisation en cours » comprend **6 220 000 €** de crédits, répartis comme suit :

- 1 200 000 € pour le financement des dépenses liées aux marchés de travaux pour le déploiement de la partie dite « affermée » telle que prévue dans l'Autorisation de Programme (AP 2020-2027) ;
- 5 000 000 € pour financer le programme « sites isolés » de l'Autorisation de Programme (AP 2023-2027) ;
- 20 000 € hors opérations.

e. Chapitre 040 – Opération d'ordre entre section

Cf. chapitre 042 en recettes d'exploitation.

La dépense d'investissement inscrite au chapitre 040 (**7 000 000 €**) correspond à la recette d'exploitation figurant au chapitre 042.

2. Recettes d'investissement :

		Pour rappel Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026
Total recettes d'investissement		18 415 000,00 €	16 080 000,00 €
001	RESULTAT REPORTÉ D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 900 000,00 €	6 240 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	0,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	11 015 000,00 €	6 340 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00 €	0,00 €
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	3 500 000,00 €	3 500 000,00 €

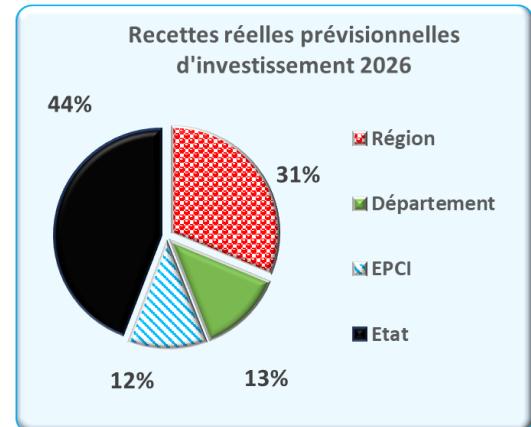
a. Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement

Le chapitre 021 est identique au chapitre 023 en dépenses d'exploitation (**6 240 000 €**). Il correspond au virement effectué de la section d'exploitation vers l'investissement, afin de financer les dépenses d'investissement, dont le remboursement d'emprunt.

b. Chapitre 13 – Subvention d'investissement

Les subventions d'investissement 2026 sont estimées à **6 340 000,00 €** répartis comme suit :

- État : 2 800 000 €
- Région : 1 982 000 €
- Département : 808 000 €
- EPCI : 750 000 €



c. Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre section

Le montant des recettes d'investissement au chapitre 040 (**3 500 000 €**) est identique à celui des dépenses d'exploitation du chapitre 042. Il correspond aux dotations aux amortissements des immobilisations du programme de Montée en Débit, des biens transférés par le Département, et des immobilisations des marchés de travaux.

Considérant les éléments détaillés dans le rapport ci-dessus, il est proposé au Comité syndical d'approuver le Budget Primitif 2026 du budget annexe, tel que présenté.